

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la session régulière du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 13 août 2007, à 19 h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le Maire Francis Bouchard

 Madame la conseillère
 et messieurs les conseillers

 Julie Dubois
 Julien Dufour
 Martial Hovington
 Patrice Imbeault
 Jacques Morris

Est absente: Pierrette Larouche, conseillère

Est également présente : Madame la directrice générale
 et secrétaire-trésorière, Myriam Lessard

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et ouverture de la session;
 2. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session régulière du 9 juillet 2007 ;
 3. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session spéciale du 24 juillet 2007;
 4. Période de questions;
 5. Dépôt et acceptation de la liste des dépenses de juillet 2007;
 6. Correspondance:
 - La Maison des Jeunes – remerciements,
 - Contribution reçue de l'URLS - programme d'accompagnement,
 - CLD - programme mesure de renforcement,
 7. Service de messagerie locale - les coûts;
 8. Contribution financière de la Municipalité à la Corporation touristique;
 9. Souper bénéfique au profit d'Explos-Nature;
 10. Salaire des élus;
 11. Réception et approbation des plans proposés par FINAR;
 12. Réception et approbation de la proposition pour le forage (recherche d'eau);
 13. Autorisation de vente des surplus d'actif du Camping;
 14. Echange de terrain entre les propriétaires du 555 rue du Plateau et la Municipalité;
 15. Période de questions ;
 16. Varia;
 17. Fermeture de la session.
-

OUVERTURE DE LA SESSION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le Maire, Francis Bouchard, constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

M. Bouchard souhaite la bienvenue à l'assemblée.

07-08-1982 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit et est accepté avec l'ajout des points suivants à l'item « VARIA », que cet item demeure ouvert :

- Demande d'achat conjointe avec la Corporation touristique de Bergeronnes pour l'acquisition d'une gratte,
- SADC - invitation pour le 20^{ième} anniversaire,
- Programme de récupération de la taxe d'accise sur l'essence - résolution à être déposée au MAMR,
- Camion-pompier,
- Emission télévisée, La petite Séduction, artiste à inviter,
- Service d'incendie avec Tadoussac,
- Travaux de maintenance d'Hydro-Québec avec accès sur le réseau routier municipal,

07-08-1983 Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session régulière du 9 juillet 2007

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la session régulière du 9 juillet soit et est accepté tel que rédigé.

07-08-1984 Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session spéciale du 24 juillet 2007

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la session spéciale du 24 juillet soit et est accepté tel que rédigé.

Période de questions

Aucune question

07-08-1985 Acceptation de la liste des comptes et certification de disponibilité de crédit de juillet 2007

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer du mois de juillet soit acceptée telle que déposée après vérification des deux conseillers responsables des finances.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT 2007

Je, Myriam Lessard, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de 38 024.49 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

LISTE DES COMPTES À PAYER 2007-07		13-08-2007	
Aéro covers	Équipement aéroport	145.22 \$	
Atelier Brisson	Fourniture réparation machineries	82.59 \$	
Bodycote	Analyses d'eau	734.98 \$	
Cain Lamarre	Services professionnels mises en demeures	331.91 \$	
Essipit	Souper bénéfice-représentation municipale	190.00 \$	
Dépanneur des Berges	Essence machineries	624.11 \$	
Dessau Soprin	Mises aux normes eau potable - étude préparatoire	4 401.32 \$	
Dufour transport	Transport fourniture aqueduc	14.24 \$	
Équipement GMM	Frais photocopies mensuelles	104.89 \$	
Fondation du centre de santé N-Cotiers	Souper bénéfice-représentation municipale	77.00 \$	
Fédération québécoise Municipalités	Transport tests d'eau	46.34 \$	
Groupe AST	Expertise médicale employé	797.65 \$	
Les entreprises Carl Brassard	Contrat lumières de rues et réparation lumière vandalisée	1 034.05 \$	
Les laboratoires SL inc.	Recherche en eau potable - document d'appel d'offre	1 139.50 \$	
Les produits Lépine	Fournitures d'entretien ménager	137.86 \$	
L.P. Tanguay	Chlore	420.20 \$	
MRC HCN	Collecte organiques non-acceptables	77.49 \$	
Papeterie du Fleuve	Fournitures de bureau	482.13 \$	
Pièces d'autos Deschênes enr.	Ameublement parc terrain jeux municipal	402.04 \$	
Produits BCM	Fourniture aqueduc-égout	2 579.81 \$	
Quincaillerie Lepage	Fourniture d'entretien	89.65 \$	
Sébastien Ross électrique	Installation système d'alarme bâtiment municipal	8 990.66 \$	
Techno Feu	Location camion incendie juin-juillet 2007	2 051.10 \$	
Transport Imbeault & Fils	Mises aux normes camion incendie Ford 1982	962.52 \$	
ULC	Inspection camion incendie Ford 1982	1 001.98 \$	
TOTAL:		26 919.24 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2007-07			
Commission des Loisirs Bergeronnes	Contribution municipale	500.00 \$	8298
Finar bâtiment d'acier	Projet construction caserne-confection plans et devis	1 367.40 \$	8300
Poste Canada	Timbres	100.00 \$	8301
Francine Maltais	Conciergerie	60.00 \$	8302
Luc Caron	Réclamation	225.13 \$	8303
Hydro-Québec	Électricité	866.93 \$	8307
Sébastien Guay	Services comptables	683.70 \$	8327
Bell Canada	Communications	334.40 \$	8337
Bell Mobilité	Communications	67.62 \$	8338
Francine Maltais	Conciergerie	60.00 \$	8339
Sébastien Guay	Services comptables	626.73 \$	8340
Francine Maltais	Conciergerie	60.00 \$	8341
Sébastien Guay	Services comptables	1 071.13 \$	8342
Bell Canada	Communications	170.76 \$	314
Francine Maltais	Conciergerie	60.00 \$	316
Sébastien Guay	Services comptables	638.12 \$	330
Receveur général du Canada	DAS juil 2007	1 440.61 \$	331
Revenu Québec	DAS juil 2007	2 772.72 \$	332
SOUS-TOTAL:		11 105.25 \$	
TOTAL:		38 024.49 \$	

Correspondance :

M. le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont pris connaissance du courrier et s'il y a des questions.

- Lettre de remerciement de la Maison des Jeunes.
- Réception de la subvention de l'URSL, programme d'accompagnement (500.00 \$).
- Informations du CLD sur la mesure de renforcement.

07-08-1986 Service de messagerie vocale, présentation des coûts

ATTEDU QUE la Municipalité a reçu une offre de service de BELL Canada pour le service de messagerie vocale;

ATTENDU QUE la Municipalité désire offrir un meilleur service aux citoyens en libérant le personnel de tâches routinières;

ATTENDU QU'ainsi les citoyens auront l'opportunité de laisser des messages même en cas d'absence du personnel et qu'ils pourront communiquer directement avec la personne de leur choix;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT sur division de la part du conseiller Martial Hovington

QUE la Municipalité des Bergeonnes change son système téléphonique pour un système intégrant la messagerie vocale.

07-08-1987 Contribution financière de la Municipalité à la Corporation touristique de Bergeronnes

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a vérifié et validé auprès des autorités concernées la contribution financière de la Municipalité des Bergeronnes à cet organisme selon l'entente préalablement signée entre les parties;

ATTENDU QUE la Municipalité doit s'assurer d'avoir à établir clairement un cadre financier dans l'exercice de ses fonctions avec la Corporation touristique;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la contribution financière annuelle municipale à la Corporation touristique sera établie de la façon suivante :

- contribution de fonctionnement de 5 000, \$
- remboursement des taxes municipales du kiosque touristique
- remboursement du loyer annuel de 3 000\$ taxes en sus

07-08-1988 Invitation au souper bénéfice au profit d'Explos-Nature

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une invitation pour participer à un souper bénéfice au profit d'Explos-Nature;

ATTENDU QUE la Municipalité encourage les organismes locaux qui se dévouent à la promotion et au développement de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
Et RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité délègue la conseillère Julie Dubois et le conseiller Jacques Morris à participer au souper bénéfice qui aura lieu, le samedi 1^{er} septembre 2007 à 17 h et que les frais de 100, \$ pour l'achat de deux (2) billets soient assumés par la Municipalité.

07-08-1989 Ajustement du salaire des élus municipaux du 1^{er} janvier 2005 au 31 juillet 2007

ATTENDU QU'une note aux états financiers est émise par le vérificateur externe de la municipalité depuis 2005 à l'effet qu'un ajustement du salaire des élus doit être apporté; celui-ci ne correspondant pas aux normes gouvernementales;

ATTENDU QUE la municipalité a réalisé le calcul des ajustements et qu'ils sont déposés pour approbation;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité envoie une lettre de réclamation des sommes dues à tous les élus municipaux ayant siégés du 1^{er} janvier 2005 au 31 juillet 2007 et qu'un chèque soit émis à ceux qui ont une somme à recevoir;

Suite à un tour de table et devant les opinions divergentes sur le sujet, M. le Maire demande le vote.

Pour la proposition	Contre la proposition
Mme Julie Dubois	M.Martial Hovington
M. Patrice Imbeault	M.Jacques Morris
	M. Julien Dufour

Le résultat étant de 2 votes POUR et 3 votes CONTRE, la résolution est REJETÉE; il y a dépôt d'une deuxième proposition.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité ne réclame aucun montant aux conseillers qui ont reçu des montants en trop, vu que c'est l'administration municipale qui est fautive;

QUE la Municipalité émette un chèque aux conseillers dont certain montant leur est dû;

Suite à un tour de table et devant les opinions divergentes sur le sujet, M. le Maire demande le vote.

Pour la proposition	Contre la proposition
Mme Julie Dubois	M. Jacques Morris
M. Patrice Imbeault	

M. Martial Hovington
M. Julien Dufour

Le résultat étant 4 votes POUR et 1 vote CONTRE, la résolution est adoptée à la MAJORITE.

Réception et approbation des plans proposés par FINAR pour la construction de la caserne :

Ce point sera traité lors de la session d'ajournement.

07-08-1990 Réception et approbation de la proposition pour le forage (recherche en eau)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a donné un mandat au Laboratoire S.L. afin de préparer l'offre de service pour le forage et de faire l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu les soumissions des deux entreprises invitées à soumissionner et qu'elles furent transmises au responsable du dossier de la Municipalité au Laboratoire S.L., soit, M. Verreault, en son absence Madame Marie-Lyne Tremblay;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la recommandation de la firme Laboratoire dans ce dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE sur recommandation de Laboratoires S.L. inc. la Municipalité des Bergeronnes choisisse la firme « Les Forages L.B.M. inc. » pour les travaux de forage en recherche d'eau souterraine au montant de 79 400, \$ taxes en sus, pour un total de 90 476.30\$;

QUE les travaux débiteront uniquement lorsque la Municipalité aura reçue l'approbation officielle du Ministère des Affaires municipales et des Régions dans le cadre du programme sur la taxe d'accise sur l'essence;

07-08-1991 Autorisation vente des surplus au Camping

CONSIDÉRANT QUE dans l'entente intervenue entre les deux parties il est spécifié que la Corporation touristique doit avoir l'aval de la Municipalité pour la vente des surplus d'actifs;

CONSIDÉRANT QU'en date du 8 août dernier, la Municipalité a reçu de la Corporation touristique une demande officielle pour se départir des biens tels quatre pédalos, une pompe submersible et une cerceuse-feuillard;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Julien Dufour
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes autorise la Corporation touristique des Bergeronnes à procéder à la vente de ces actifs selon le mode d'appel d'offres sur invitation;

07-08-1992 Echange de terrain entre les propriétaires du 555, rue du Plateau et la Municipalité

ATTENDU QUE les propriétaires du 555, rue du Plateau ont fait une démarche auprès des propriétaires pour l'acquisition de terrains adjacents à leur propriété et que le terrain appartenant à la Municipalité doit faire partie de la transaction afin de faciliter la transaction;

ATTENDU QUE le terrain de la Municipalité devra être échangé avec le futur acquéreur, Monsieur Paul Lessard;

ATTENDU QUE suite à une consultation et une analyse concernant l'achat des parcelles des terrains 1 et 2 du lot 26-21 partie du Rang 1, Canton Bergeronnes, appartient à Madame Odette Sirois, Messieurs Laurent Bouchard et Charles Lessard, par les propriétaires du 555, rue du Plateau propriétaire du terrain;

ATTENDU QUE pour avoir accès à ce terrain, il y a une parcelle de ce dit terrain qui appartient à la Municipalité des Bergeronnes, soit la partie 3 du lot 46-21-5 d'une superficie de 159.5 mètres carrés;

ATTENDU QUE suite à une recommandation de l'inspecteur municipal de la Municipalité, la municipalité peut faire un échange avec le futur acquéreur d'une partie de terrain ayant la même superficie afin de lui donner accès :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
Et RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité accepte de faire l'échange d'une partie de la parcelle du terrain 3 du lot 46-21-5 partie d'une superficie de 159.5 mètres carrés de terrain qui lui appartient contre une nouvelle parcelle du terrain 2 du lot 46-21 partie d'une superficie également de 159.5 mètres carrés;

QUE la Municipalité exige du futur acquéreur Monsieur Paul Lessard de donner un droit de passage perpétuel au propriétaire du terrain 46-18 et 46-21 du Rang 1, Canton Bergeronne, soit M. Luc Côté afin de ne pas l'enclaver;

QUE le futur acquéreur démantèle et réinstalle la clôture de l'ancienne parcelle sur la nouvelle parcelle de terrain qui sera à la Municipalité;

QUE sur le terrain échangé et acquis par la municipalité soit aménagé une plate-forme pour utilité publique lors de transport de neige;

QUE tous les frais notariés et d'arpentage soient assumés par l'acquéreur;

QUE la Municipalité se réserve le droit de vérifier les documents avant de procéder à la signature officielle;

QUE le document de référence pour l'établissement des coordonnées est « projet de la description technique de Jean Roy, arpenteur, dossier # 3099 en date du 16 août 2007;

VARIA

07-08-1993 Invitation pour le vingtième anniversaire de la SADC de la Haute-Côte-Nord

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a reçu une invitation pour le 20^{ième} anniversaire de la SADC qui aura lieu, le vendredi, 7 septembre à hôtel Tadoussac à 16h.;

CONSIDÉRANT QUE la SADC est un partenaire de tous les jours pour la Municipalité des Bergeronnes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington
Et RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes délègue deux représentants de la Municipalité des Bergeronnes à cette activité;

Dépôt du projet sur la taxe fédérale d'accise au MAMR

Ce point sera traité lors de la session d'ajournement

A la demande des membres du Conseil municipal des Bergeronnes, il y aura une session d'ajournement le jeudi, 23 août 2007 à 19h à la salle municipale du 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

L'ordre du jour sera le suivant:

1. Dépôt et acceptation des plans de la caserne des Bergeronnes par le groupe FINAR
2. Dépôt du plan de travail et financier dans le cadre de la taxe fédérale d'accise sur l'essence;

07-08-1994 Fermeture de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington

QUE l'assemblée soit et est levée à 20h19

Francis Bouchard
Maire

Myriam Lessard
Secrétaire-trésorière et directrice générale